

## mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-89

premiers pas vers une démographie des entreprises

n° 81  
décembre 90

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	3
2. Vers une démographie des entreprises et établissements	3
3. Exploitation du Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) à des fins de production statistique	8
3.1 Généralités	8
3.2 Données sur les créations et radiations d'entreprises tirées du REG dans sa version actuelle	9
4. Effectif des entreprises au début 1990	12
5. Mouvement des entreprises en 1986-1989	16

---

## Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

---

### Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

### Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*  
(population résidente et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

- *économie*  
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*  
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

### Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

### Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 81  
Décembre 1990

## **Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-89**

### **Premiers pas vers une démographie des entreprises**

---

Auteur : *Roland Rietschin* (Tél. 787 67 40)

Avec la collaboration de *Monique Roulet, Michel Duplessy et Francis Zosso*

Prix : 10 F

## Résumé

Au cours des quatre années 1986-89, le nombre de sièges et de succursales d'entreprises enregistrés dans le Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) s'est accru de 3 547, passant de 21 586 à 25 133.

Dans plusieurs branches économiques, l'effectif des entreprises a diminué au cours de la période sous revue. Il s'agit notamment de l'agriculture au sens large, des industries textile, de l'habillement, du cuir, des produits minéraux non métalliques (pierre, ciment, verre...), de la construction de machines et des intermédiaires du commerce (courtage). Toutes ces branches avaient déjà subi un recul de l'emploi entre les deux derniers recensements décennaux des entreprises (1975 et 1985).

L'effectif des entreprises a par contre augmenté dans les branches déjà en expansion au cours de la période 1975-85 : banques, assurances et agences-conseils, commerce (sauf courtage, et en rappelant néanmoins que l'emploi dans le commerce de détail a progressé entre 1975 et 1982, mais s'est replié entre 1982 et 1985), hôtellerie-restauration, bâtiment.

Visiblement, la seconde partie des années quatre-vingt continue sur la lancée de la période précédente.

De manière générale, l'expansion observée en 1986-89 s'effectue plus souvent - en valeur relative - par extension d'une entreprise existante, laquelle ouvre une succursale à Genève, que par création d'un siège dans le canton.

Parmi les 8 522 créations "brutes" d'entreprises, 449, soit 5,3 %, résultent en fait d'une reprise. Il s'agit de changements de raison sociale et/ou de nature juridique, de remises de commerce et autres situations où la substance économique de l'entreprise préexistait à l'enregistrement de la "nouvelle entreprise" dans le REG. De plus, 1 535 entreprises radiées par le REG sur 4 975 (soit 30,9 %) n'ont pas disparu sur le plan de l'emploi et de l'équipement, mais ont été reprises par une autre entreprise. L'écart entre le nombre de radiations-reprises et celui de créations-reprises provient du fait que plusieurs entreprises ont été absorbées par des entreprises qui exerçaient déjà une activité avant cette opération.

Les chiffres présentés dans cette étude constituent la première exploration du Répertoire des entreprises du canton de Genève à des fins de démographie des entreprises. Pareille utilisation du REG n'est pas exempte de difficultés, car il a été créé essentiellement à des fins administratives. Il constitue cependant une source d'information précieuse et la révision dont il fera prochainement l'objet permettra d'améliorer ses possibilités en matière statistique.

## 1. Introduction

Ce cahier présente des chiffres inédits afférents aux créations et fermetures d'entreprises dans le canton. Les données proviennent de l'exploitation du Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG).

A l'origine, le REG a été créé, à l'initiative du Département de l'économie publique (DEP), au Service cantonal de statistique (SCS) dans le double but de rationaliser la gestion administrative de divers offices du DEP en relation avec les entreprises et de mieux gérer l'exécution d'enquêtes statistiques tels que les recensements des entreprises. Au fur et à mesure du développement du Répertoire, ses liens avec le SCS se sont relâchés et il est apparu qu'il serait plus à sa place à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), office auquel il est rattaché depuis 1986. Le Répertoire continue de servir, entre autres, aux besoins spécifiques du SCS et les deux unités collaborent de manière intensive. Les chiffres présentés ici sont l'un des fruits de cette collaboration.

Le domaine traité étant nouveau dans la statistique cantonale, cette publication s'ouvre sur une partie méthodologique qui le replace dans le cadre de l'observation de la structure économique et précise ce que l'on aimerait compter en matière de démographie des entreprises. Avant de passer aux résultats chiffrés, le point est fait sur les problèmes relatifs à l'utilisation purement statistique d'une base de données construite d'abord à but administratif.

## 2. Vers une démographie des entreprises et établissements

Combien d'entreprises se sont-elles créées à Genève en 1989 ? Combien ont disparu, ont émigré, se sont développées ? Questions essentielles, souvent posées, restées dans la plupart des cas sans réponse de la part de la statistique publique.

Mais que veut-on savoir et que peut-on compter ? Le chemin entre les deux est sans doute défriché, mais pas vraiment pavé.

L'objectif général – si l'on revient assez en amont – est de mieux saisir l'évolution de l'économie, dans une optique ici essentiellement régionale, et de repérer les caractéristiques et les mouvements de fond de cette évolution.

Diverses statistiques concourent déjà à éclairer le terrain : recensements fédéraux des entreprises, dont les résultats sont régionalisés; indice de l'emploi et taux de chômage; tests conjoncturels; statistique du commerce extérieur; indices suisse et genevois des prix à la consommation; comptabilité nationale; etc.

Les *recensements fédéraux des entreprises* (RFE), effectués tous les dix ans, fournissent notamment l'effectif des entreprises, établissements et personnes occupées (emplois) selon divers critères, dont l'activité économique. Ils permettent ainsi de connaître précisément – mais seulement tous les dix ans – la structure économique, d'enregistrer le mouvement net de la période intercensitaire et de définir les branches en expansion ou en régression par rapport à l'évolution moyenne. Pour précieuses que soient ces informations, leur périodicité et leur caractère de "photographie" (l'image de la structure économique à un moment donné) fixent leurs limites. En 1991 aura lieu le premier *mini-recensement des entreprises*; comme les recensements décennaux, il couvrira l'ensemble des entreprises et établissements, mais le questionnaire en sera beaucoup plus simple, l'objectif étant d'abord de suivre l'évolution de l'emploi par branche économique. Pareilles enquêtes seront ensuite effectuées deux fois entre les recensements décennaux, ce qui donnera des points de repère plus fréquents qu'avec l'ancien système.

Les entités que l'on aborde dans cette étude sont parmi les *cellules de base de l'activité économique*. La comptabilité nationale, par exemple, reconnaît diverses catégories d'acteurs : les entreprises, souvent séparées en entreprises non financières d'une part, banques et assurances d'autre part, les ménages, l'Etat et les assurances sociales. Les entreprises sont aussi le lieu privilégié de la mise en oeuvre des facteurs de production (capital au sens large et travail). Elles concentrent beaucoup de ressources matérielles (équipements, terrains et bâtiments, réserves financières, ...) et humaines (travail, savoir-faire, ...).

En aval de l'objectif général susmentionné et des données tirées des RFE apparaît le besoin de connaître, selon une fréquence plus élevée que celle des RFE et des mini-recensements, le mouvement des entreprises et établissements, décomposé dans une première approche en créations et dissolutions.

Définissons ces unités :

- Une *entreprise* est une unité économique autonome, juridiquement indépendante et constituée pour réaliser une activité économique. Exemples : société anonyme, en nom collectif, coopérative, association, fondation; pour les administrations publiques, la notion d'entreprise est appliquée par analogie à de grandes unités administratives ayant un certain degré d'autonomie (par exemple, département, université, hôpital). Une entreprise peut n'occuper qu'une seule personne (par exemple, un plâtrier-peintre indépendant) ou des milliers, voire aucune (société domiciliée).
- Un *établissement* est un lieu de travail topographiquement distinct où une activité économique est exercée de façon régulière par une ou plusieurs personnes. Une entreprise est formée d'un ou de plusieurs établissements. Dans ce dernier cas, on distingue l'établissement principal, ou siège administratif, des établissements secondaires. Le *siège* est l'établissement qui abrite la direction, généralement le plus important de l'entreprise sur le plan de la production.

Bien des choses peuvent arriver à une entreprise :

- avant tout – pour qu'il y ait une suite –, l'entreprise doit être créée;
- elle peut grandir, augmentant l'effectif de son personnel, ouvrant de nouveaux établissements, ou décroître;
- elle peut se transformer, notamment en changeant de nature juridique (l'entreprise familiale se constitue en société anonyme) ou d'activité économique (le boulanger ne fabrique plus son pain mais revend celui qui provient d'une autre entreprise);
- elle peut être absorbée, racheter une autre entreprise ou fusionner avec une autre entreprise;
- elle peut changer de propriétaire, sans que rien d'autre ne se modifie dans son activité ou dans sa taille;
- elle peut émigrer (je ne trouve pas de terrain supplémentaire à Genève, je déménage à Nyon !);
- enfin, elle peut fermer, disparaître en tant qu'entreprise.

Dans un système d'information parfait, tous ces mouvements devraient pouvoir être quantifiés et répartis selon divers critères (activité économique, effectif des emplois, chiffre d'affaires,...). Afin d'éviter une trop grande dérive dans l'inaccessible, il convient de cerner ce qui pourrait, de manière réaliste, être compté dans ce domaine. Et il faut d'emblée examiner ce que seraient la portée et les limites de tels chiffres.

En effet, l'objectif principal a trait essentiellement à la *substance économique*, telle que l'on peut la quantifier en termes de production (valeur ajoutée), d'emploi, de capital. Les entreprises forment un ensemble tellement hétérogène que l'on ne peut pas se contenter de les additionner et soustraire sans se soucier de ce qu'elles représentent sur le plan de l'activité économique réelle.

Il importe par exemple d'isoler les entreprises sans emploi qui ne sont que des éléments de constructions juridico-financières (certaines holdings, des sociétés de participations, les sociétés domiciliées), en particulier les sociétés immobilières. Elles ne sont certainement pas sans importance sur le plan financier – et fiscal –, mais leur création peut ne représenter pratiquement aucune production de biens et services supplémentaire.

Dans certaines situations, le comptage diffère selon qu'on adopte une *optique économique* ou *juridico-administrative*. Quand une entreprise familiale (en raison individuelle ou en société simple, par exemple), se constitue en SA pour bénéficier des avantages légaux de ce statut et attirer à terme des capitaux supplémentaires, il y a dans l'optique économique un changement d'état qui n'est pas pour autant une dissolution suivie d'une création; en effet, la substance de l'entreprise en termes de moyens de production ne change pas pour autant. Il faudrait dans ce cas pouvoir ne compter que le changement d'état, sans parasiter l'observation par un double mouvement (disparition plus création). La situation est identique dans le cas de la reprise de commerce : le restaurant "Comme chez soi" est toujours là, mais Madame X l'a vendu à Monsieur Y. En cas de rachat d'une entreprise par une autre (ou de fusion) avec conservation des actifs de la première, il paraît plus difficile d'occulter la disparition dans la mesure où, toute chose égale par ailleurs, il y a bien dans le canton moins d'entreprises après qu'avant. Mais il faudrait pouvoir distinguer cette situation de la dissolution complète, qui se solderait par la disparition des facteurs de production.

Dans une optique économique, la *localisation d'une entreprise* se fonde sur le lieu d'implantation des facteurs de production. Au cas où le lieu du siège statutaire (ou social) différerait de celui du siège administratif<sup>1</sup> (ou "économique"), on n'accorderait pas d'importance au premier pour autant qu'il n'y ait aucun établissement correspondant occupant du personnel. L'entreprise serait alors localisée à son siège administratif, c'est-à-dire, dans le cas des entreprises à plusieurs établissements, à celui qui abrite la direction de l'entreprise. Cette convention est comparable, dans sa logique, à celle qui dicte d'isoler les entreprises sans emploi, qui ne sont que des éléments de constructions financières.

Dans certaines entreprises, la *hiérarchie des établissements* n'est pas à deux étages (siège administratif/établissements secondaires), mais à trois (siège administratif/succursales/établissements secondaires dépendant d'une succursale ou du siège). Une succursale dispose d'une certaine autonomie dans le domaine des affaires, son ouverture a plus de signification sur le plan de l'expansion de l'entreprise que celle d'un simple établissement secondaire; par ailleurs, les succursales appartiennent surtout à de grandes entreprises agissant au moins à l'échelon national.

Dans la mesure où l'on s'attache essentiellement à suivre l'évolution et la structure de la substance économique, c'est-à-dire notamment des facteurs de production, on s'intéresse aussi à l'évolution de la taille des entreprises existantes. La croissance économique ne se réalise pas que par l'ouverture de nouvelles entreprises, mais aussi par l'expansion de celles qui existent déjà. Ecartons à court terme la quantification de la production et du chiffre d'affaires de toutes les entreprises appartenant à l'espace

---

1. Le siège administratif est le lieu d'où et à partir duquel l'entreprise se manifeste à l'égard des tiers.

étudié. D'une part, les entreprises sont traditionnellement très discrètes sur ces données; d'autre part, leur mise à jour régulière nécessiterait un appareillage d'enquête coûteux, même dans le cas d'entreprises coopérantes. Deux choses peuvent être comptées sans trop de difficulté : les établissements et les emplois.

Comme la disparition d'une entreprise occupant 100 personnes n'est pas "compensée" sur le plan de la substance économique par la création d'une petite entreprise individuelle, il faut, dans le cadre de la production des données, pouvoir *distinguer les entreprises selon le nombre d'emplois*. Si l'effectif précis de ceux-ci peut difficilement être enregistré très fréquemment, un ordre de grandeur devrait cependant figurer parmi les critères disponibles.

Ce qui précède nécessite sans doute d'être tempéré : le poids économique d'une entreprise n'est bien entendu pas fonction que de l'effectif de ses emplois. D'autres facteurs entrent en ligne de compte : structure de qualifications du personnel, équipements (capital physique), savoir-faire, etc.

La définition de l'entreprise précitée inclut les indépendants travaillant seuls. Si la prise en compte des plâtriers-peintres et des journalistes indépendants, par exemple, s'impose aisément comme conforme à cette définition, celle des écrivains, sculpteurs et autres artistes pourrait surprendre. Ces activités-ci se traduisent cependant par une production précise et ... vendable et les artistes en question "sont" bien une entreprise, même si la marge de la définition paraît ici atteinte.

Notons par ailleurs que la liquidation officielle d'une entreprise peut ne se produire que longtemps après la cessation de toute activité économique. La véritable mise en activité peut aussi s'effectuer bien après la création officielle (par inscription au Registre du commerce, par exemple), mais ce second cas de figure est vraisemblablement moins fréquent que le premier.

Le mouvement des établissements secondaires est une autre facette de l'évolution des entreprises; son enregistrement ne pose pas de problèmes trop ardues. Une entreprise peut croître notamment par l'ouverture de nouveaux établissements (par exemple, extension d'un réseau de distribution). Dans l'analyse économique régionale, on accordera de l'importance au fait que des entreprises ayant leur siège dans un autre canton ouvrent à Genève un nouvel établissement. Dans cette situation, il faut pouvoir distinguer la création ex nihilo d'un établissement, laquelle comprend l'installation de nouveaux facteurs de production, du rachat d'un établissement appartenant auparavant à une entreprise exerçant la même activité économique. Si la chaîne de distribution X, en expansion, rachète un magasin à la chaîne Y, en régression, il n'y a pas a priori de grand changement sur le plan de la présence des facteurs de production. Cette situation est comparable sur le plan des entreprises au changement de propriétaire ou à la remise de commerce.

Ces considérations mènent à la notion d'*établissement physiquement stable*, définissable comme un ensemble de moyens de production mis en oeuvre par une entreprise en un lieu déterminé. L'exploitation de cette notion permet de distinguer la création de capacités de production du rachat ou de la reprise de celles-là.

Afin que l'interprétation des chiffres soit pertinente, le concept de *migration des entreprises* nécessite d'être clarifié. Une entreprise à un seul établissement quittant Genève pour aller s'installer dans un autre canton provoque une perte de substance économique pour Genève. Dans cette situation, il importe d'enregistrer cette perte, mais aussi le fait que l'entreprise n'est pas dissoute et que son arrivée représente un gain pour l'espace d'accueil. Dans le cas d'entreprise à plusieurs établissements, la migration peut ne concerner que le siège administratif et ne signifier que peu de transfert de capacités de production, d'où l'importance de bien reconnaître la présence – ou la constance – des établissements secondaires.

En raison de l'enracinement des établissements en tant que tels, il paraît inopportun d'envisager leur déplacement ou migration. Dans une optique très centrée sur les moyens de production, il pourrait y avoir des cas limites où l'appareil de production (machines, etc.) ait déménagé d'un endroit à un autre et où l'on jugerait pertinent de compter un mouvement migratoire, mais de telles situations sont sans doute marginales et il est préférable de postuler que les migrations ne peuvent concerner par définition que les entreprises.

**Types de mouvements affectant les entreprises ayant une activité dans le canton**

	Entreprises de siège genevois	Etablissements secondaires d'entreprises de siège non genevois
<b>1. Mouvements se soldant par une augmentation de la substance économique</b>		
1.1 Création	— ex nihilo	— ouverture d'un établissement secondaire à GE par une entreprise de siège non genevois
1.2 Expansion	— par augmentation de l'emploi — ouverture de nouveaux établissements secondaires dans le canton	— par augmentation de l'emploi
1.3 Immigration	— d'une entreprise sise auparavant dans un autre canton	
<b>2. Mouvements supposés sans conséquence sur la substance économique</b>		
2.1 Changement d'état	— changement de nature juridique — changement de raison sociale — changement de propriétaire, remise de commerce — changement d'activité	
2.2 Absorption (fusion)	— absorption d'une entreprise par une autre (l'entreprise vendue disparaît en tant que telle, mais pas sa capacité de production)	— absorption d'un établissement secondaire sis à Genève
2.3 Restructuration au sein d'une entreprise	— regroupement des activités d'une entreprise en un seul endroit se soldant par la fermeture d'établissement secondaire sans diminution d'emploi	
<b>3. Mouvements se soldant par une diminution de la substance économique</b>		
3.1 Fermeture	— dissolution	— fermeture d'un établissement secondaire à Genève d'une entreprise ayant son siège hors du canton
3.2 Compression	— par diminution de l'emploi — fermeture d'établissement secondaire (sans revente)	— par diminution de l'emploi
3.3 Emigration	— d'une entreprise genevoise dans un autre canton, laquelle peut laisser ou non à Genève des établissements secondaires	

### 3. Exploitation du Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) à des fins de production statistique

#### 3.1 Généralités

Le Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) est tout d'abord une base de données administratives sur les entreprises et établissements sis dans le canton. Il est informatisé et les renseignements qu'il comporte peuvent être consultés via un terminal ou sur papier, au moyen de listes. Le REG contient au premier chef des données d'ordre banal : raison sociale, adresse, numéro de téléphone, activité économique, nature juridique, etc. En plus de ce tronc commun sont introduites des données spécifiques, relatives à la mission de divers services utilisateurs du REG, codées, saisies par ceux-ci et parfois à leur disposition exclusive. Le REG est tenu à jour au moyen de diverses sources d'information, en particulier du Registre du commerce (RC), de la Caisse cantonale genevoise de compensation (CCGC), de l'Office cantonal de l'emploi (OCE), du Service des autorisations de commerce, de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT, auquel le REG est rattaché), du Contrôle de l'habitant et des Services industriels de Genève. Ainsi constitué, le REG satisfait un grand nombre de besoins d'information pour les services de l'administration cantonale et, accessoirement, des milieux extérieurs à celle-là. Le principe d'un ensemble de données accessibles à tous (tronc commun) associé à des sous-ensembles de données spécifiques permet une gestion économique de la base, évitant ainsi qu'un même travail soit fait à double (ou plus) dans des services différents.

En plus de ces fonctions d'ordre administratif, le REG se prête aussi à des utilisations d'ordre statistique. Premièrement, aux confins des deux domaines, le REG sert à des fins de gestion d'enquêtes. Par exemple, l'envoi des questionnaires du recensement fédéral des entreprises et établissements de 1985, effectué par poste, s'est appuyé sur le REG et son homologue fédéral (REE); le recrutement d'hôtels et restaurants pour le test conjoncturel de cette branche s'est fondé en grande partie sur le REG; plusieurs statistiques reprennent pour leur gestion le code d'activité économique figurant dans le REG, lequel est alors considéré comme la référence.

Secondement, le REG peut être utilisé pour fournir l'état des entreprises et établissements (l'effectif de ces unités à un moment donné) et leur mouvement (créations, radiations, etc.), c'est-à-dire pour produire une démographie des entreprises.

Pareille utilisation d'un tel répertoire n'est cependant pas sans difficultés :

- les unités de base (entreprises et établissements) doivent être très clairement définies et délimitées sur le plan conceptuel et cela doit se concrétiser parfaitement dans la gestion du répertoire;
- à chaque unité doivent être associées toutes les rubriques nécessaires à la production de statistique telles que proposées au point 2; les nomenclatures doivent être appropriées et correspondre aux classifications officielles existantes;
- le répertoire doit être exhaustif en regard des unités considérées;
- la mise à jour du répertoire doit être rapide, exacte et régulière;
- les mouvements réels doivent pouvoir être distingués des corrections de données erronées.

Dans sa version actuelle, le REG ne permet pas d'établir une démographie des entreprises et établissements telle que déterminée au point 2, malgré toutes ses qualités par rapport aux autres besoins d'information. Mais la refonte actuellement en cours étendra certainement les possibilités dans ce sens.

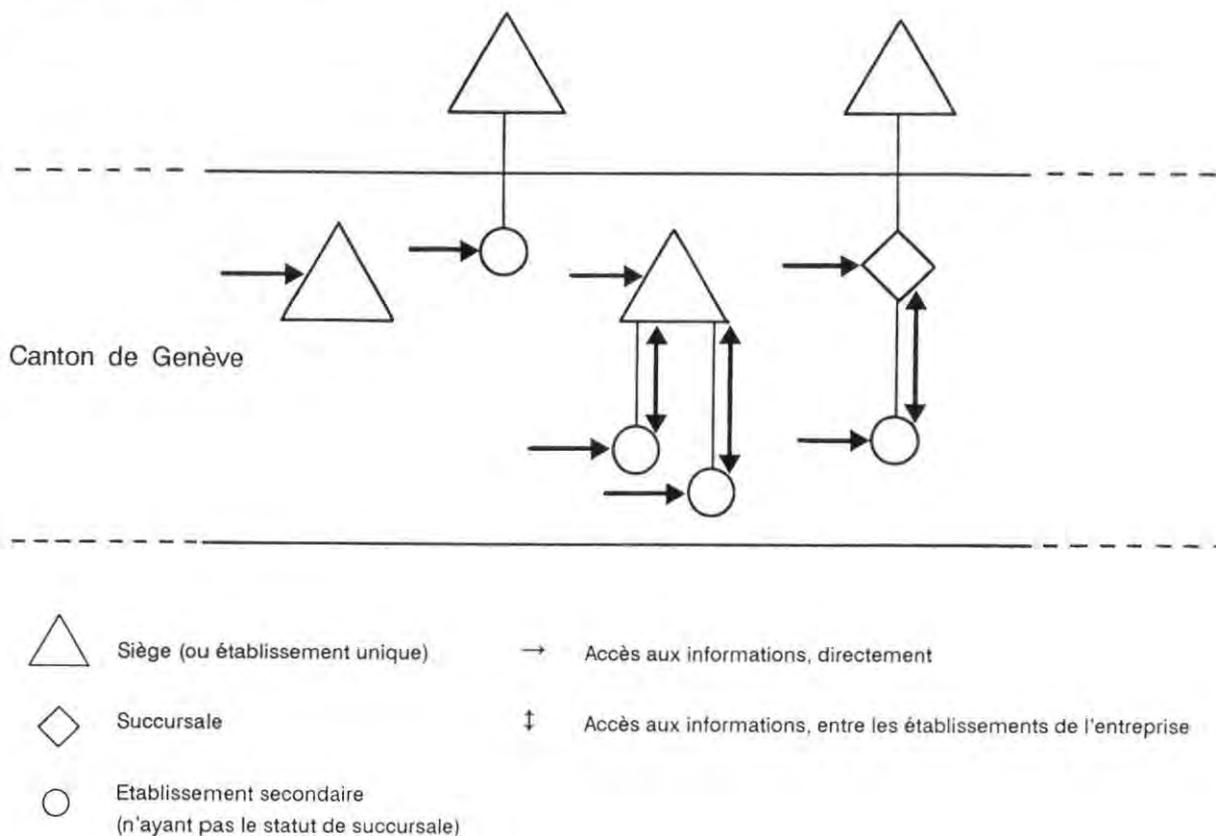
### 3.2 Données sur les créations et radiations d'entreprises tirées du REG dans sa version actuelle

Afin d'explorer le terrain sans attendre la refonte du REG, le SCS, en collaboration avec ledit Répertoire, a exploité les données disponibles portant sur l'état et le mouvement des entreprises.

Les chiffres portent sur les entreprises, prises à leur siège statutaire, et les succursales; ne sont pas incluses les administrations publiques et les sociétés domiciliées (sans emploi); sont comptés par contre les établissements de droit public (Services industriels, Transports publics genevois, etc.). Les *succursales* sont des établissements secondaires bénéficiant d'une certaine autonomie dans les affaires. Leur statut est conditionné par leur inscription en tant que telles au Registre du commerce. Les autres établissements secondaires ne sont pas pris en compte dans cette étude. Quand on interroge le REG sur une succursale, il n'est pas possible de remonter au siège de l'entreprise, contrairement à ce qui se passe quand on s'informe sur un établissement secondaire appartenant à une entreprise de siège genevois. Dans ce dernier cas, précisons que l'on ne peut alors parvenir qu'à la succursale de niveau supérieur si celle-ci existe. Cette situation n'est pas sans conséquences sur les chiffres que l'on peut tirer du REG. Citons un exemple : l'une des grandes banques suisses a inscrit au RC toutes ses agences comme des succursales, ses seuls établissements secondaires étant des bureaux annexes auxquels la clientèle n'a pas accès; les autres grandes banques ont généralement une succursale à Genève, laquelle chapeaute des agences qui figurent au REG comme des établissements secondaires. Au bout du compte, on a donc dans le REG, de manière un peu artificielle, un nombre étonnamment élevé de "grandes banques" à Genève en raison de la structure juridico-administrative de l'une d'elles ! Et aucun code ne permet malheureusement de réunir ces succursales en une et une seule entreprise, du moins dans la version actuelle du Répertoire.

Figure A

#### Accès aux informations concernant les entreprises enregistrées dans le REG



Dans le REG, une *société domiciliée* est caractérisée par le fait qu'elle n'a pas d'établissement en propre et qu'elle fait envoyer son courrier chez une entreprise (par exemple une fiduciaire, un cabinet d'avocats) ou un particulier. Une telle société n'occupe pas de personnel directement.

Dans *l'hôtellerie*, il n'est pas rare qu'une société possède l'hôtel en tant que bien immobilier et en confie l'exploitation à une entreprise spécialisée ou à un gérant. La société propriétaire entre dans les chiffres présentés ici à condition de ne pas être une société domiciliée. La société d'exploitation, qui occupe du personnel, y entre aussi. Chacune des deux peut avoir ou gérer plusieurs établissements. Dans la *restauration*, le REG évite dans la mesure du possible de multiplier les entreprises pour un même café-restaurant, mais il arrive que le propriétaire et le gérant soient inscrits – indépendamment – au Registre du commerce. Dans ce cas-ci, le REG comporte deux entreprises et les deux entrent dans les comptages (pour autant que la société propriétaire ne soit pas domiciliée).

#### Portée des comptages sur le mouvement affectant les entreprises effectués sur la base du REG

Type de mouvement	Portée du comptage (ce qui est compté)
1.1 Création	– création de sièges ou de succursales
1.2. Expansion	– ouverture de succursale d'une entreprise de siège genevois (cas marginal)
1.3 Immigration	– on ne saisit que la création de siège/succursale, l'immigration en tant que telle n'est pas repérée
2.1 Changement d'état	– le changement de nature juridique et/ou de propriétaire se solde par une radiation/création; la manoeuvre peut généralement être identifiée comme une reprise.
2.2 Absorption	– radiation de l'entreprise ou de la succursale absorbée
2.3 Restructuration	– non saisie
3.1 Fermeture	– fermeture de siège ou de succursale
3.2 Compression	– fermeture de succursale d'entreprise de siège genevois (cas marginal)
3.3 Emigration	– fermeture d'entreprise, l'émigration en tant que telle n'est pas repérée

Les exemples précités illustrent le phénomène suivant : ce qui est perçu de l'extérieur comme une entreprise peut résulter en fait de la collaboration de plusieurs entreprises juridiquement autonomes. Dans certains cas, le procédé est mené assez loin pour constituer un échafaudage complexe. L'exclusion des sociétés domiciliées des chiffres présentés ici limite cependant considérablement les dédoublements inintéressants.

De plus, un répertoire comme le REG a de la peine à suivre de près les indépendants travaillant seuls et n'occupant pas d'établissement visible sans lien avec leur logement : journalistes indépendants, écrivains, sculpteurs, etc. Actuellement, plusieurs d'entre eux sont enregistrés, mais la couverture de ces activités est incertaine.

En raison des conventions de gestion du REG, un changement de nature juridique associé à un changement de raison sociale entraîne la radiation de l'"ancienne entreprise" et la création de la "nouvelle"; la constitution d'une société de capitaux sur la base d'une entreprise sans personnalité juridique (raison individuelle, société simple, ...) se solde toujours par ce processus. Il en est de même lors de remises de commerce ou de reprises d'entreprise. Cependant, la possibilité existe d'identifier cette manœuvre. Dans ces deux types de situation, le mouvement net (solde) des entreprises sera exact, mais ses composantes (créations et radiations brutes) seront surestimées, du moins dans une optique économique.

Par ailleurs, un répertoire de ce type a tendance à repérer plus vite et plus facilement les créations que les radiations; il en découle que l'effectif des unités est régulièrement légèrement surestimé. De plus, la radiation d'une unité peut ne se faire que bien après la cessation d'activité économique, ce qui aggrave encore le retard de l'observation du phénomène. En raison des sources d'information du REG, les effectifs des créations et radiations d'entreprises inscrites au Registre du commerce (RC) sont beaucoup plus fiables que les effectifs correspondants pour les entreprises qui n'y sont pas inscrites. Cette situation est illustrée par le phénomène suivant : en 1988, le REG a effectué une enquête auprès de toutes les entreprises enregistrées; lors de cette enquête, il a radié un nombre important d'entreprises non inscrites au RC qui avaient cessé leur activité avant cette enquête sans que le REG ait pu l'enregistrer.

### **Même sans le REG, la structure des entreprises n'est pas inconnue...**

Le recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 85), le dernier en date, fournit de riches informations sur la structure économique du canton. Effectifs des entreprises, établissements et emplois selon l'activité économique et la nature juridique; taille des entreprises; personnes occupées selon le sexe et l'origine, etc.

Le SCS a présenté les résultats du RFE 85 dans plusieurs cahiers; citons ici les deux principaux :

- RFE 1985, 3. Evolution de l'emploi par branche économique 1975-82-85, Aspects statistiques n° 62, novembre 1988;
- RFE 1985, 4. Les entreprises établies à Genève, Aspects statistiques n° 66, mars 1989.

Il ne s'agit pas ici de revenir sur ces données, mais seulement de rappeler que *les entreprises peuvent être de taille très différente*. Ainsi, en 1985,

- 83,0 % des entreprises ayant leur siège dans le canton (les plus petites : moins de 10 emplois) occupent 18,2 % des personnes;
- 0,3 % des entreprises, soit une cinquantaine environ (les plus grandes : 500 emplois et plus) occupent 34,3 % des personnes.

Et la taille moyenne des entreprises varie beaucoup selon l'activité économique. La part d'emplois des grandes entreprises est prépondérante dans l'industrie des produits alimentaires, la chimie, la construction de machines, la construction électrique et électronique, l'horlogerie-bijouterie, la construction (bâtiment et génie civil), les transports aériens, les banques et assurances, notamment. Quant aux petites entreprises, elles affirment leur présence dans l'industrie du bois, le commerce de détail, la réparation, les services commerciaux et les services de santé du secteur privé.

#### 4. Effectif des entreprises au début 1990

Au 1<sup>er</sup> janvier 1990, le REG compte 25 706 entités<sup>1</sup> inscrites (administrations publiques stricto sensu et sociétés domiciliées non comprises). Il s'agit de :

- 24 518 sièges d'entreprises;
- 615 succursales, dont 3 appartenant à des entreprises de siège genevois, 444 de siège suisse hors du canton et 168 appartenant à des entreprises qui ont leur siège à l'étranger;
- 573 établissements secondaires d'entreprises dont le siège est en dehors du canton.

*Parmi les 24 518 entreprises ayant leur siège à Genève, la grande majorité n'a qu'un seul établissement (le siège), mais d'autres en ont plusieurs, dont parfois certains en dehors du canton.*

*Les 615 succursales ne représentent pas pour autant 615 entreprises exerçant une activité à Genève sans y avoir leur siège. Comme expliqué au point 3.2, certaines entreprises ont inscrit au Registre du commerce plusieurs succursales dans le canton, lesquelles se retrouvent par conséquent dans le REG. Ces succursales appartiennent pour la grande majorité (90,9 %) à des sociétés anonymes (SA). Elles sont nombreuses en valeur relative dans les transports aériens, les banques, les agences de voyage, la construction, les services commerciaux (cabinets d'avocats, bureaux d'architectes, fiduciaires, etc.) et le commerce de gros.*

*Les 573 établissements secondaires d'entreprises de siège non genevois précités ne sont pas inscrits au Registre du commerce (sauf rares exceptions). Lesdites entreprises sont principalement des SA (85,9 %). Ces établissements se trouvent surtout dans le commerce (gros et détail) et les services commerciaux.*

*Dans la suite de cette étude, ces 573 établissements ne sont pas pris en compte.*

Parmi les 25 133 sièges et succursales, 16 957 (67,5 %) sont inscrits au Registre du commerce, le reste (8 176, soit 32,5 %) ne l'est pas. Comme expliqué au point 3.2, les chiffres – surtout pour le mouvement – sont solides pour les entreprises inscrites au Registre du commerce, mais moins robustes pour les autres. C'est d'ailleurs la seule utilité de cette répartition, car l'analyse économique s'en préoccuperait sinon assez peu !

L'inscription au Registre du commerce est soumise à diverses règles. En fonction de son activité économique, de sa nature juridique et/ou du niveau de son chiffre d'affaires, l'entreprise est tenue ou non de procéder aux formalités d'inscription.

Les entreprises non inscrites au Registre du commerce sont essentiellement des entreprises en raison individuelle, des sociétés simples et des associations (à but non lucratif). On les rencontre principalement – en proportion du total de la branche – dans l'industrie du bois, les transports routiers, les services personnels (blanchisseries, salons de coiffure,...), l'enseignement privé, les services de santé du secteur privé, les oeuvres sociales, les organisations religieuses, la défense d'intérêts collectifs et la culture, les sports et loisirs. Visiblement, il s'agit surtout de petites entreprises.

Comme l'indique le tableau 2 (p. 14-15), les branches économiques comptant plus de 1 000 entreprises sont : les services commerciaux (4 411 entreprises), le commerce de détail (3 939), le commerce de gros (2 008), l'hôtellerie-restauration (1 492), les services de santé (1 411), les services personnels (1 335) et l'aménagement et parachèvement du bâtiment (1 184). Toutes ces branches sont très importantes en termes d'emplois, c'est vrai, mais il s'agit aussi d'activités dans lesquelles la part des petites entreprises est prépondérante.

---

1. Il s'agit ici des entités de niveau supérieur au sens du REG : sièges genevois, succursales et établissements secondaires non rattachés à leur siège hors canton dans la base de données.

Tableau 1

REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE  
SIEGES ET SUCCURSALES SELON LA NATURE JURIDIQUE, SITUATION AU 1.1.1990

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS) - GENEVE

	ENTREPRISES ACTIVES				TOTAL
	INSCRITES AU RC	NON INSCRITES AU RC	TOTAL EN LIQUIDATION		
RAISON INDIVIDUELLE	6 450	7 005	13 455	54	13 509
SOCIETE SIMPLE	12	447	459	-	459
SOCIETE EN NOM COLLECTIF	1 376	2	1 378	42	1 420
SOCIETE EN COMMANDITE	157	-	157	7	164
SOCIETE ANONYME (ET SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS)	7 943	18	7 961	364	8 325
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	117	3	120	7	127
COOPERATIVE	96	3	99	1	100
ASSOCIATION	146	603	749	3	752
FONDATION	163	12	175	-	175
ETABLISSEMENT DE DROIT PUBLIC	3	10	13	-	13
FONDATION DE DROIT PUBLIC	10	5	15	-	15
FORME JURIDIQUE INEXISTANTE EN SUISSE	7	-	7	-	7
FORME JURIDIQUE INCONNUE	-	64	64	-	64
GROUPE D'ENTREPRISES	-	-	-	-	-
REPRESENTANT D'INDIVISION (HOIRIE)	-	3	3	-	3
INCONNU	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 480</b>	<b>8 175</b>	<b>24 655</b>	<b>478</b>	<b>25 133</b>

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES NON COMPRISES

SOURCE : REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE / SCS

DATE : 09.11.90

REG

REG10A

BREG-03A TREG-06A

Tableau 2

REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE  
SIEGES ET SUCCURSALES SELON L'ACTIVITE ECONOMIQUE, SITUATION AU 1.1.1990

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS) - GENEVE

		ENTREPRISES ACTIVES				
		INSCRITES AU RC	NON INSCRITES AU RC	TOTAL EN LIQUIDATION	TOTAL	
0	AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	84	576	660	-	660
01	AGRICULTURE	16	425	441	-	441
02	HORTICULTURE	65	136	201	-	201
03	SYLVICULTURE	3	-	3	-	3
04	PECHE	-	15	15	-	15
1	ECONOMIE ENERGETIQUE	4	4	8	-	8
11	ELECTRICITE, GAZ, EAU	3	4	7	-	7
12	EXTRACT. SEL, PETROLE, GAZ, MINERAUX	1	-	1	-	1
2	INDUSTRIE, ARTS ET METIERS	1 608	554	2 162	43	2 205
21	IND. DES PRODUITS ALIMENTAIRES	46	3	49	1	50
22	INDUSTRIE DES BOISSONS	6	2	8	-	8
23	INDUSTRIE DU TABAC	1	-	1	-	1
24	INDUSTRIE TEXTILE	4	3	7	-	7
25	IND. DE L'HABILLEMENT, LINGERIE	53	56	109	2	111
26	IND. DU BOIS ET DU MEUBLE EN BOIS	242	192	434	1	435
27	INDUSTRIE DU PAPIER	7	2	9	-	9
28	ARTS GRAPHIQUES	337	50	387	8	395
29	IND. DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	18	11	29	1	30
31	INDUSTRIE CHIMIQUE	77	3	80	3	83
32	IND. DES MAT. PLAST., CAOUTCHOUC	17	1	18	-	18
33	PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	55	15	70	1	71
34	METALLURGIE	227	50	277	4	281
35	CONSTRUCTION DE MACHINES, VEHICULES	56	6	62	1	63
36	CONSTR. ELECTR., ELECTRON., OPTIQUE	147	23	170	8	178
37	HORLOGERIE, BIJOUTERIE	191	66	257	9	266
38	AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	124	71	195	4	199
4	BATIMENT ET GENIE CIVIL	1 180	335	1 515	34	1 549
41	CONSTRUCTION (GROS OEUVRE)	294	55	349	16	365
42	AMENAGEMENT ET PARACHEVEMENT	886	280	1 166	18	1 184
5	COMMERCE, HOTELIERIE, REPARATION	7 102	1 558	8 660	218	8 878
51	COMMERCE DE GROS	1 884	35	1 919	89	2 008
54	INTERMEDIAIRES DU COMMERCE	409	17	426	38	464
55	COMMERCE DE DETAIL	3 051	822	3 873	66	3 939
57	HOTELLERIE ET RESTAURATION	1 072	402	1 474	18	1 492
58	REPARATION	686	282	968	7	975

SOURCE : REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE / SCS

DATE : 09.11.90

REG

REG10A

BREG-02A TREG-06A

Tableau 2 (suite et fin)

REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE  
SIEGES ET SUCCURSALES SELON L'ACTIVITE ECONOMIQUE, SITUATION AU 1.1.1990

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS) - GENEVE

		ENTREPRISES ACTIVES				
		INSCRITES AU RC	NON INSCRITES AU RC	TOTAL EN LIQUIDATION		TOTAL
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	516	472	988	19	1 007
61	CHEMINS DE FER, FUNICULAIRES	1	-	1	-	1
62	TRANSPORT ROUTIER, PAR PIPE-LINE	220	455	675	7	682
63	NAVIGATION	30	-	30	3	33
64	TRANSPORT AERIEN	39	4	43	-	43
65	EXPEDITION, DEPOT, AGENCE DE VOYAGE	216	11	227	8	235
66	COMMUNICATIONS	10	2	12	1	13
7	BANQUES, ASSUR., AGENCES-CONSEIL	4 803	1 865	6 668	139	6 807
71	BANQUES, SOCIETES FINANCIERES	492	9	501	18	519
72	ASSURANCES	129	65	194	2	196
73	AFFAIRES IMMOBILIERES	233	11	244	10	254
74	LOCATION DE BIENS MOBILIERES	74	17	91	1	92
75	SERVICES COMMERCIAUX, CONSULTANTS	3 268	1 047	4 315	96	4 411
76	SERVICES PERSONNELS	607	716	1 323	12	1 335
8	AUTRES SERVICES	679	2 220	2 899	21	2 920
81	ENSEIGNEMENTS PUBLIC ET PRIVE	105	166	271	2	273
82	RECHERCHE-DEVELOPPEMENT (SAUF UNI)	25	2	27	1	28
83	SERVICES DE SANTE, VETERINAIRES	100	1 308	1 408	3	1 411
84	VOIRIE, ASSAINISSEMENT	11	7	18	1	19
85	OEUVRES ET HEBERGEMENT SOCIAUX	66	105	171	-	171
86	ORGANISATIONS RELIGIEUSES, PHILOS.	26	113	139	-	139
87	DEFENSE D'INTERETS COLLECTIFS	111	185	296	4	300
88	CULTURE, SPORTS, LOISIRS	235	334	569	10	579
89	SERVICES DOMESTIQUES	-	-	-	-	-
9	ADMINISTRATIONS PUBL., DIPLOMATIE	504	591	1 095	4	1 099
91	ADM. PUBLIQUES (AU SENS STRICT)	-	-	-	-	-
92	ASSURANCES SOCIALES	-	2	2	-	2
93	DIPLOMATIE, ORG. INTERGOUVERNEMENT.	-	5	5	-	5
99	ACTIVITE INCONNUE	504	584	1 088	4	1 092
	TOTAL	16 480	8 175	24 655	478	25 133
0	SECTEUR PRIMAIRE	84	576	660	-	660
1-4	SECTEUR SECONDAIRE	2 792	893	3 685	77	3 762
5-9	SECTEUR TERTIAIRE	13 604	6 706	20 310	401	20 711

SOURCE : REPERTOIRE DES ENTREPRISES DU CANTON DE GENEVE / SCS

DATE : 09.11.90

REG

REG10A

BREG-02A TREG-06A

Deux natures juridiques groupent 86,9 % des entreprises : la raison individuelle (13 509) et la société anonyme (8 325). Notons aussi l'existence de 752 associations et 175 fondations, soit 927 entités à but non lucratif (en dehors du secteur para-étatique).

De plus, au début 1990, 478 entreprises, pratiquement toutes inscrites au Registre du commerce, sont en liquidation. Elles ont déjà cessé leur activité économique, mais ne sont pas encore radiées.

## 5. Mouvement des entreprises en 1986-1989

Le tableau 3 (p. 18) présente le mouvement global enregistré par le REG au cours des quatre années 1986-89. Durant cette période, l'effectif des entreprises enregistrées par le REG n'a cessé d'augmenter, à l'exception d'un creux en 1988 pour les entreprises non inscrites au Registre du commerce. Ledit creux, rappelons-le, est imputable à l'enquête à laquelle a procédé le REG en 1988 auprès des entreprises. Cette enquête a permis de radier un grand nombre d'entreprises non inscrites au Registre du commerce dont la cessation d'activité n'avait pas pu être saisie par un autre moyen.

Si l'on s'intéresse prioritairement à l'évolution du mouvement dans le temps, on est bien inspiré d'observer surtout celui des entreprises inscrites au Registre du commerce. Le nombre de créations brutes varie en fait assez peu d'année en année, fluctuant entre 1 400 et 1 500 environ.

Quant aux radiations brutes, elles progressent entre 1986 et 1988, puis diminuent fortement en 1989. En conséquence, le mouvement net (créations brutes moins radiations brutes, qui équivalent à l'écart entre les deux états correspondants) décline entre 1986 et 1988, passant de 685 à 460, puis se redresse fortement en 1989 (1 183).

Ce profil chronologique entre 1986 et 1989 s'accorde en fait assez bien avec celui de l'*indice cantonal de l'emploi*, qui constitue une estimation<sup>1</sup> de l'évolution de l'emploi dans le temps. Cet indice progresse de :

- 1,1 % en 1986,
- 1,2 % en 1987,
- 1,1 % en 1988,
- 2,0 % en 1989.

Ces chiffres atténuent la surprise légitime quant à l'ampleur du mouvement net de 1989. En effet, bien que florissante de manière générale sur le plan économique et conjoncturel, 1989 est cependant l'année du relèvement marqué des taux hypothécaires, en particulier, et des taux d'intérêts, en général, ce qui ne semble pas directement favorable à la création d'entreprises !

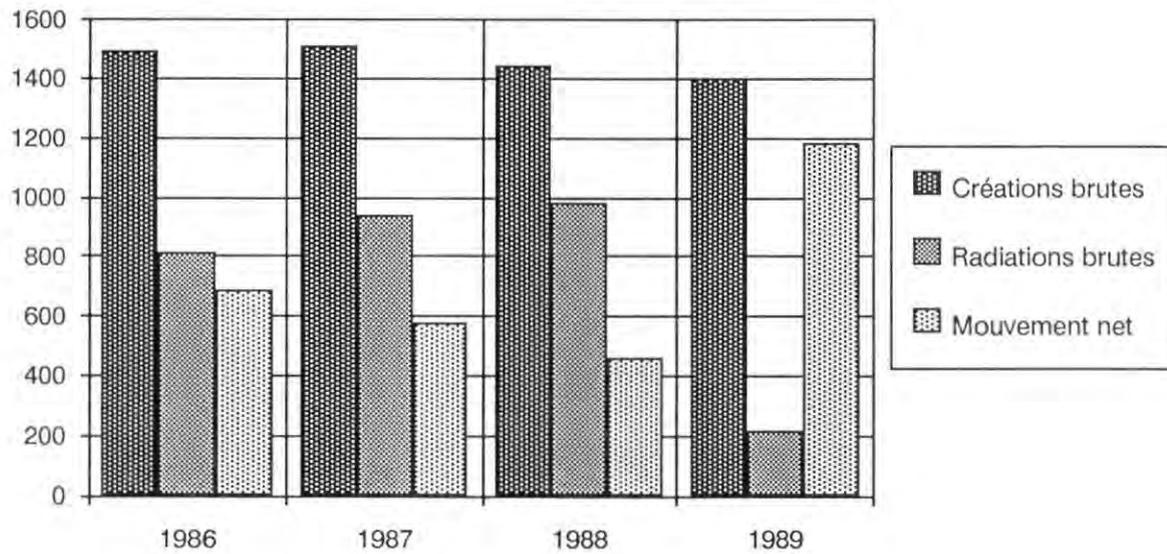
Les branches économiques ne sont pas également remuées par ce mouvement de créations et radiations. Leur évolution telle que l'on peut la percevoir dans le tableau 4 (p. 20-21), qui présente le mouvement cumulé de la période 1986-89, s'articule autour de deux axes principaux.

Premièrement, le mouvement net se solde par une diminution de l'effectif des entreprises dans quelques branches alors que celui-ci progresse dans toutes les autres. Les activités en recul sont notamment : l'agriculture au sens large, l'industrie textile et celle de l'habillement, l'industrie du cuir, celle des produits minéraux non métalliques (pierre, ciment, verre,...), la construction de machines et les intermédiaires du commerce (courtage). On gardera bien entendu à l'esprit qu'un repli du nombre d'entreprises ne se traduit pas *forcément* par une diminution parallèle de l'emploi.

---

1. Il s'agit en fait d'une sous-estimation car le calcul de cet indice ne prend pas en compte les emplois des entreprises qui se créent.

Mouvement des entreprises (sièges et succursales inscrits au RC) en 1986-89



### Définitions

**Création brute** : une création brute correspond à l'inscription d'une nouvelle entreprise dans le REG; il peut s'agir :

- d'une création ex nihilo : M. M<sup>\*</sup> ouvre dans un immeuble neuf son premier magasin de disques compacts;
- d'une extension par ouverture de succursale : la banque JMG, dont le siège est à Zurich, ouvre une succursale à Genève;
- d'un changement de nature juridique et de raison sociale : F<sup>\*\*\*</sup> & Fils se constitue en SA et devient F<sup>\*\*\*</sup> SA;
- d'une remise de commerce : le Restaurant de la Truffe change de propriétaire;
- d'une immigration : Mme V<sup>\*\*</sup> ferme son cabinet de vétérinaire à Morges pour en ouvrir un à Genève.

**Reprise** : il y a reprise quand on peut repérer la conservation d'actifs (de substance économique); les cas les plus fréquents sont les remises de commerce, les changements de raison sociale et de nature juridique (par exemple, constitution de SA à partir d'une entreprise en raison individuelle). Par extension, les changements de raison sociale en cas de départ ou d'arrivée d'un associé sont assimilés à une reprise.

**Création nette** : c'est une création brute qui n'est pas une reprise; Il s'agit d'une *nouvelle* entreprise stricto sensu.

**Radiation brute** : une radiation brute correspond à la cessation d'activité, à la liquidation de l'entreprise, enregistrée dans le REG. Il peut s'agir d'une fermeture (d'entreprise - par le siège - ou de succursale genevoise), d'émigration, de rachat, de changement de raison sociale et/ou de nature juridique.

**Radiation nette** : c'est une radiation brute qui ne se solde pas par une reprise. Elle traduit une disparition de substance économique.

Tableau 3

Canton de Genève

Etat et mouvement des entreprises (sièges et succursales) en 1986-89

	Sièges et succursales			Sièges et succursales		
	inscrits au RC	non inscrits au RC	Total	inscrits au RC	non inscrits au RC	Total
	Nombres absolus			En % de l'état précédent		
Etat au 1.1.1986	14 056	7 530	21 586	...	...	...
Créations brutes en 1986	1 494	416	1 910	10,6	5,5	8,8
Radiations brutes en 1986	809	278	1 087	5,8	3,7	5,0
Mouvement net en 1986	685	138	823	4,9	1,8	3,8
Etat au 1.1.1987	14 741	7 668	22 409	...	...	...
Créations brutes en 1987	1 512	481	1 993	10,3	6,3	8,9
Radiations brutes en 1987	939	301	1 240	6,4	3,9	5,5
Mouvement net en 1987	573	180	753	3,9	2,3	3,4
Etat au 1.1.1988	15 314	7 848	23 162	...	...	...
Créations brutes en 1988	1 442	491	1 933	9,4	6,3	8,3
Radiations brutes en 1988	982	1 413 <sup>1)</sup>	2 395 <sup>1)</sup>	6,4	18,0	10,3
Mouvement net en 1988	460	-922	-462	3,0	-11,7	-2,0
Etat au 1.1.1989	15 774	6 926	22 700	...	...	...
Créations brutes en 1989	1 402	1 284	2 686	8,9	18,5	11,8
Radiations brutes en 1989	219	34	253	1,4	0,5	1,1
Mouvement net en 1989	1 183	1 250	2 433	7,5	18,0	10,7
Etat au 1.1.1990	16 957	8 176	25 133	...	...	...
Créations brutes en 1986-89	5 850	2 672	8 522	41,6	35,5	39,5
Radiations brutes en 1986-89	2 949	2 026	4 975	21,0	26,9	23,0
Mouvement net en 1986-89	2 901	646	3 547	20,6	8,6	16,4

1) En raison de l'enquête sur l'emploi effectuée par le REG en 1988, ces chiffres reflètent en partie une réalité administrative.

Remarque : administrations publiques stricto sensu non comprises.

Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) / SCS

## Comptage des entreprises : des sources différentes impliquent des chiffres différents

Il existe dans la statistique publique plusieurs sources permettant d'établir un effectif des entreprises. Citons notamment :

- le recensement fédéral des entreprises de septembre 1985 (RFE 85);
- le Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG);
- la statistique cantonale des sociétés de capitaux (dite aussi des personnes morales - PM).

Le RFE 85 recense à la base les *établissements* (voir définition p. 4). Les données peuvent ensuite être regroupées par entreprise. Sont pris en compte tous les établissements des secteurs privé et public dans lesquels on produit/répare des biens ou fournit un service quelconque pendant au moins 20 heures par semaine, même si cette activité n'est pas rémunérée. On accorde ici de l'importance au critère "emploi"; les sociétés domiciliées, par exemple, ne sont pas recensées. Le RFE 85 fournit une "photographie" de l'économie à un *moment donné*, en l'espèce le 30 septembre 1985.

Le REG enregistre les entreprises de siège genevois et leurs établissements, les succursales et les établissements qui en dépendent, les établissements secondaires d'entreprises ayant leur siège en dehors du canton. Il s'agit des entreprises au sens large du terme : secteurs privé et public; toutes les natures juridiques, y compris les associations et fondations à but non lucratif. Les sources d'information du REG étant nombreuses, l'enregistrement ne se fait pas selon un seul critère (comme ça peut l'être pour un recensement). Le REG sert d'abord à des *fins administratives* et l'important est que l'on y trouve les informations de base sur les entreprises (raison sociale, adresse, branche économique, etc.).

La statistique PM fournit l'effectif, le bénéfice et le capital imposables ainsi que les impôts respectifs des *sociétés de capitaux* inscrites au rôle fiscal. Elle couvre comme son nom l'indique les entreprises ayant la personnalité morale : sociétés anonymes, à responsabilité limitée, en commandite par actions, coopératives, sociétés immobilières, associations, fondations, fonds de prévoyance. Il peut s'agir de succursales d'entreprises n'ayant pas leur siège dans le canton. En sont exclues par définition les autres formes juridiques (indépendants, sociétés simples, etc.). La statistique comprend aussi les entreprises qui n'ont pas d'établissement stable dans le canton mais y exercent une activité (p. ex. dans le domaine de la construction). Le critère est ici clairement fiscal (est-elle ou non imposable à Genève ?). Les effectifs portent sur une période donnée (une année) et non pas sur un moment précis.

### Principaux chiffres

RFE 85	16 273	entreprises de siège genevois (sans secteur primaire, ni administrations publiques, ni secteur public international), dont 5 356 sociétés de capitaux;
REG au 1.1.1986	20 340	entreprises de siège genevois (sans secteur primaire, ni administrations publiques, ni secteur public international, ni sociétés domiciliées), dont 7 035 sociétés de capitaux;
Statistique PM en 1986 (exercice 1985)	12 208	sociétés de capitaux (sans sociétés immobilières, mais avec autres sociétés domiciliées)

### Ecart RFE 85 / REG au 1.1.86

Cet écart non négligeable résulte principalement de trois causes :

- le retard du REG dans la radiation d'entreprises (non inscrites au Registre du commerce) ayant cessé leur activité; les radiations enregistrées à la suite de l'enquête du REG en 1988 sont assez parlantes;
- les différences de critères de prise en compte; plusieurs entreprises enregistrées à juste titre dans le REG et n'étant pas des sociétés domiciliées n'ont cependant pas été recensées car la condition de temps (20 h. par semaine au moins) n'était pas remplie;
- de rares entreprises ont échappé au recensement.

La deuxième cause est sans doute la plus importante sur le plan des effectifs. Notons cependant qu'il s'agit d'entreprises occupant peu ou pratiquement pas de personnel et que l'écart serait très ténu si la comparaison portait sur le nombre d'emplois.

### Ecart REG au 1.1.86 / Statistique PM 1986

La différence de couverture (REG : toutes les natures juridiques; Statistique PM : seulement les personnes morales) explique la quasi-totalité de l'écart. Si l'on exclut du REG les entreprises qui n'ont pas la personnalité morale et que l'on tient compte des sociétés domiciliées, les ordres de grandeur sont les mêmes. Au 1.1.90, par exemple, le REG contient 5 228 sociétés de capitaux domiciliées.

Tableau 4

Canton de Genève

**Etats et mouvement des entreprises (sièges et succursales) selon l'activité économique**  
 Période 1986-89

	Etat	Etat	Créa- tions brutes	Radi- ations brutes	Mouve- ment net	Créa- tions brutes	Radi- ations brutes	Mouve- ment net
	1.1.86	1.1.90				Nombres absolus		
Agriculture, sylviculture, pêche	751	660	128	219	-91	17,0	29,2	-12,1
Agriculture	519	441	65	143	-78	12,5	27,6	-15,0
Horticulture	216	201	55	70	-15	25,5	32,4	-6,9
Sylviculture	2	3	2	1	1	100,0	50,0	50,0
Pêche	14	15	6	5	1	42,9	35,7	7,1
Economie énergétique	8	8	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Industrie, arts et métiers	2 082	2 205	563	440	123	27,0	21,1	5,9
Ind. des produits alimentaires	50	50	7	7	0	14,0	14,0	0,0
Industrie des boissons	4	8	4	0	4	100,0	0,0	100,0
Industrie du tabac	1	1	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Industrie textile	9	7	1	3	-2	11,1	33,3	-22,2
Ind. de l'habillement, lingerie	145	111	19	53	-34	13,1	36,6	-23,4
Ind. du bois et du meuble en bois	397	435	144	106	38	36,3	26,7	9,6
Industrie du papier	9	9	1	1	0	11,1	11,1	0,0
Arts graphiques	332	395	113	50	63	34,0	15,1	19,0
Ind. du cuir et de la chaussure	36	30	5	11	-6	13,9	30,6	-16,7
Industrie chimique	82	83	14	13	1	17,1	15,9	1,2
Ind. des matières plastiques	19	18	3	4	-1	15,8	21,1	-5,3
Produits minéraux non métalliques	78	71	12	19	-7	15,4	24,4	-9,0
Métallurgie	243	281	87	49	38	35,8	20,2	15,6
Construction de machines, véhicules	66	63	11	14	-3	16,7	21,2	-4,5
Constr. électrique, électron., optique	171	178	26	19	7	15,2	11,1	4,1
Horlogerie, bijouterie	248	266	71	53	18	28,6	21,4	7,3
Autres industries manufacturières	192	199	45	38	7	23,4	19,8	3,6
Bâtiment et génie civil	1 329	1 549	483	263	220	36,3	19,8	16,6
Construction (gros oeuvre)	311	365	101	47	54	32,5	15,1	17,4
Aménagement et parachèvement	1 018	1 184	382	216	166	37,5	21,2	16,3
Commerce, hôtellerie, réparation	7 899	8 878	2 905	1 926	979	36,8	24,4	12,4
Commerce de gros	1 732	2 008	561	285	276	32,4	16,5	15,9
Intermédiaires du commerce	485	464	64	85	-21	13,2	17,5	-4,3
Commerce de détail	3 442	3 939	1 405	908	497	40,8	26,4	14,4
Hôtellerie et restauration	1 326	1 492	633	467	166	47,7	35,2	12,5
Réparation	914	975	242	181	61	26,5	19,8	6,7

Tableau 4

Canton de Genève

**Etats et mouvement des entreprises (sièges et succursales) selon l'activité économique**

Période 1986-89

(Suite et fin)

	Etat	Etat	Créa-	Radia-	Mouve-	Créa-	Radia-	Mouve-
	1.1.86	1.1.90	tions	tions	ment	tions	tions	ment
	Nombres absolus					En % de l'état au 1.1.86		
			brutes	brutes	net	brutes	brutes	net
Transports et communications	835	1 007	326	154	172	39,0	18,4	20,6
Chemins de fer, funiculaires	1	1	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Transport routier, par pipe-line	590	682	214	122	92	36,3	20,7	15,6
Navigation	26	33	10	3	7	38,5	11,5	26,9
Transport aérien	38	43	8	3	5	21,1	7,9	13,2
Expédition, dépôt, agence de voyage	172	235	89	26	63	51,7	15,1	36,6
Communications	8	13	5	0	5	62,5	0,0	62,5
Banques, assurances, agences-conseil	5 476	6 807	2305	974	1331	42,1	17,8	24,3
Banques, sociétés financières	399	519	151	31	120	37,8	7,8	30,1
Assurances	156	196	62	22	40	39,7	14,1	25,6
Affaires immobilières	253	254	27	26	1	10,7	10,3	0,4
Location de biens mobiliers	67	92	38	13	25	56,7	19,4	37,3
Services commerciaux, consultants	3 393	4 411	1615	597	1018	47,6	17,6	30,0
Services personnels	1 208	1 335	412	285	127	34,1	23,6	10,5
Autres services	2 670	2 920	628	378	250	23,5	14,2	9,4
Enseignement	247	273	64	38	26	25,9	15,4	10,5
Recherche-développement (sauf Uni)	26	28	5	3	2	19,2	11,5	7,7
Services de santé, vétérinaires	1 300	1 411	276	165	111	21,2	12,7	8,5
Voirie, assainissement	22	19	4	7	-3	18,2	31,8	-13,6
Oeuvres et hébergement sociaux	159	171	23	11	12	14,5	6,9	7,5
Organisations religieuses, philos.	78	139	63	2	61	80,8	2,6	78,2
Défense d'intérêts collectifs	267	300	52	19	33	19,5	7,1	12,4
Culture, sports, loisirs	571	579	141	133	8	24,7	23,3	1,4
Services domestiques	0	0	0	0	0			
Administrations publiques, diplomatie	7	7	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Assurances sociales	2	2	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Diplomatie, org. intergouvernement.	5	5	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Activité inconnue	529	1 092	1184	621	563	223,8	117,4	106,4
<b>Total</b>	<b>21 586</b>	<b>25 133</b>	<b>8522</b>	<b>4975</b>	<b>3547</b>	<b>39,5</b>	<b>23,0</b>	<b>16,4</b>
Secteur primaire	751	660	128	219	-91	17,0	29,2	-12,1
Secteur secondaire	3 419	3 762	1046	703	343	30,6	20,6	10,0
Secteur tertiaire	17 416	20 711	7348	4053	3295	42,2	23,3	18,9

Remarque : administrations publiques stricto sensu non comprises.

Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) / SCS

A l'exception de l'agriculture, toutes les branches précitées ont subi un recul de l'emploi entre les deux derniers recensements des entreprises (1975 et 1985) ou du moins entre l'enquête sur l'emploi de 1982 et le recensement de 1985. Le mouvement des entreprises enregistré entre 1986 et 1989 apparaît donc bien, dans cette optique, comme la poursuite de l'évolution observée auparavant. Dans le même ordre d'idées, on remarquera que la progression de l'effectif des entreprises est marquée dans les branches qui étaient déjà en expansion au cours de la décennie 1975-85 : banques, assurances et agences-conseils, commerce (sauf courtage, et en rappelant néanmoins que l'emploi dans le commerce de détail a progressé entre 1975 et 1982, mais s'est replié entre 1982 et 1985) et hôtellerie-restauration, bâtiment.

La seconde partie des années quatre-vingt continue donc sur la lancée de la période précédente.

Deuxièmement, il existe des catégories d'entreprise où le mouvement est plus fréquent, moins peut-être de par la nature de l'activité économique que parce que les entreprises en question sont profondément liées à la personne du propriétaire ou de l'entrepreneur et à son cycle de vie. Les branches économiques les plus touchées sont notamment : l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, les services commerciaux, l'expédition et les agences de voyage; dans l'industrie et les arts et métiers, citons l'industrie du bois, les arts graphiques et la métallurgie. En termes de nature juridique, les entreprises en raison individuelle bougent beaucoup, comme on peut s'y attendre, mais c'est aussi le cas pour les sociétés de capitaux (SA principalement).

Prenons par exemple l'hôtellerie-restauration :

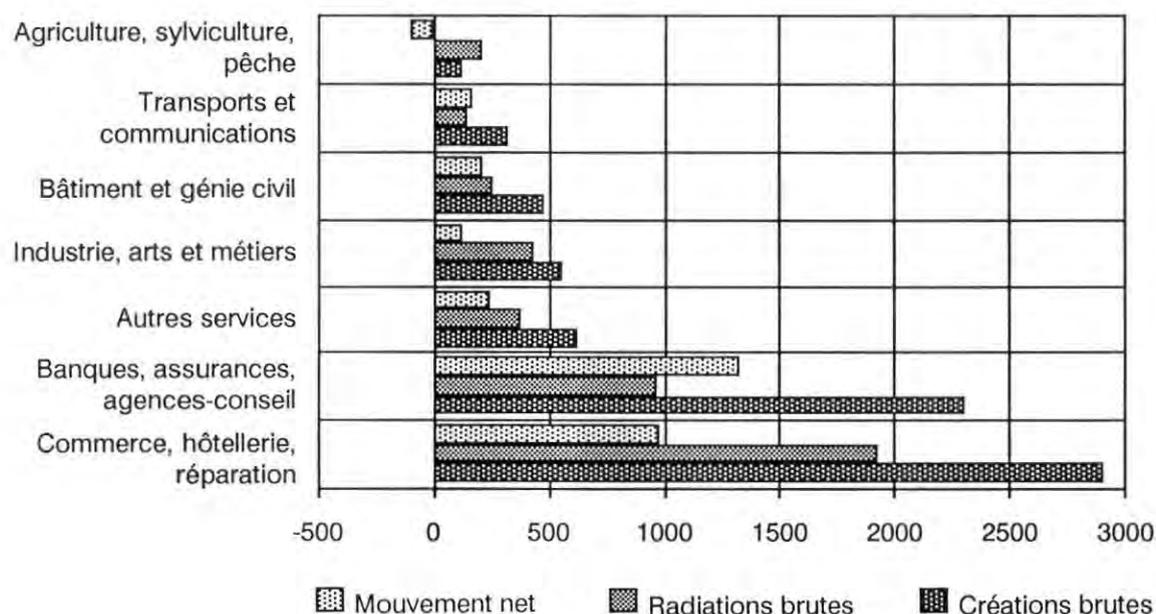
- le REG contient 1 326 entreprises au 1.1.1986;
- il enregistre 633 créations brutes en quatre ans, soit 47,7 % de l'effectif de départ;
- durant la même période, 467 entreprises sont radiées (radiations brutes), soit 35,2 % du nombre initial.

Au bout du compte, il y a 166 entreprises de plus au 1.1.1990 par rapport à quatre ans plus tôt (soit 12,5 %).

Graphique 2

Canton de Genève

**Mouvement des entreprises (sièges et succursales) en 1986-89 selon l'activité économique**



Les remises de commerce, changements de propriétaires et/ou de nature juridique sont inclus dans ces créations ou radiations brutes, il est vrai. Mais le mouvement reste cependant assez impressionnant au premier abord. A mieux considérer, les 35,2 % de radiations en quatre ans impliquent par extrapolation qu'une entreprise de la branche est touchée environ tous les onze-douze ans en moyenne par une reprise, une fermeture ou tout autre changement se soldant par une radiation brute. Sous cet angle, la branche paraît déjà moins agitée...

L'année 1989 apparaît comme particulièrement dynamique pour les services commerciaux, les services personnels et les services de santé, ainsi que pour l'industrie du bois et du meuble, tandis que 1988 a été favorable au développement des banques et assurances surtout, cela en valeur relative (c'est-à-dire par rapport aux autres années de la période).

De manière générale, l'expansion économique observée en 1986-89 en termes d'effectifs des entreprises s'effectue plus facilement – en valeur relative – par extension d'une entreprise existante, laquelle ouvre une succursale à Genève, que par création d'un siège dans le canton.

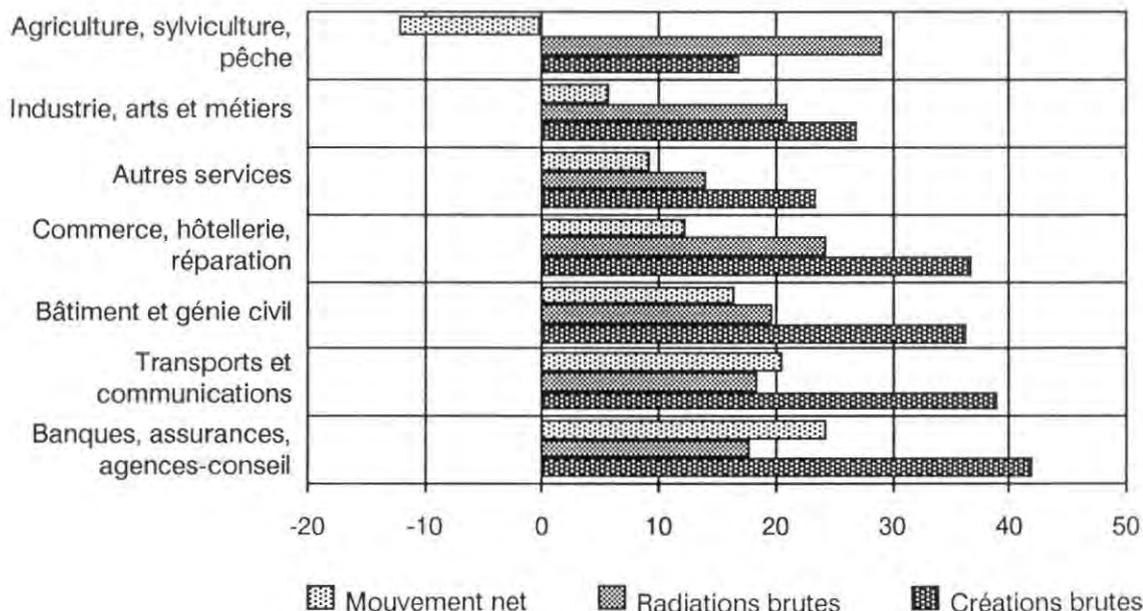
Au 1.1.1986, le REG compte 21 098 sièges et 488 succursales; en quatre ans, l'effectif des premiers s'accroît de 16,2 %, celui des seconds de 26,0 %.

Bien entendu, les sièges sont beaucoup plus nombreux à la base que les succursales et la répartition entre les deux ne varie pas sensiblement. Cependant, il est sans doute plus facile d'ouvrir une succursale ou un autre établissement secondaire quand on est une entreprise déjà établie que de créer ex nihilo une entreprise. C'est cette pente naturelle que traduit vraisemblablement l'écart entre les deux taux de variation. Le phénomène est bien visible dans l'industrie, le bâtiment, le commerce et les services commerciaux; curieusement, les banques se sont moins développées en valeur relative par succursales que par sièges (mais les effectifs respectifs sont de fait assez faibles).

Graphique 3

Canton de Genève

Mouvement des entreprises (sièges et succursales) en 1986-89 selon l'activité économique, en % de l'état au 1.1.1986



Dans bien des cas, une radiation brute ne se solde pas pour autant par la disparition de l'entreprise en termes de substance économique (équipement, personnel, savoir-faire,...), car il s'agit d'un changement de propriétaire, de nature juridique ou de raison sociale. Parallèlement, une création brute ne traduit pas forcément une création d'entreprise au sens de la mise sur pied d'une nouvelle capacité de production.

Exemples :

- Mme R<sup>\*\*</sup> achète à M. P<sup>\*\*\*</sup> le Bar de la Dernière Chance;
- M. D<sup>\*</sup>, qui possède déjà plusieurs usines, achète une petite entreprise de la métallurgie pour l'intégrer à son groupe;
- N<sup>\*</sup> et Frères, détaillants en vins, se constituent en SA pour se procurer des capitaux plus facilement.

Au cours de la période 1986-89, 1 535 radiations brutes sur 4 975, soit 30,9 %, découlent en fait d'une reprise. Du côté des créations, 449 créations brutes sur 8 522, soit 5,3 %, ne sont "que" des reprises.

L'écart entre les deux effectifs de reprises est imputable vraisemblablement au fait que beaucoup d'entreprises radiées au sens brut sont rachetées par des entreprises qui exerçaient déjà une activité auparavant. Nous distinguons ici une nouvelle facette de l'extension d'entreprises existantes et de la concentration économique. (Voir aussi figure B, p. 26).

Tableau 5

Canton de Genève

**Créations et radiations de sièges et succursales en 1986-89**

Mouvements bruts et reprises

	Créations			Radiations		
	nettes	par reprise	Total	nettes	par reprise	Total
<b>Nombres absolus</b>						
1986	1 768	142	1 910	731	356	1 087
1987	1 775	218	1 993	734	506	1 240
1988	1 851	82	1 933	1 785	610	2 395 <sup>1)</sup>
1989	2 679	7	2 686	190	63	253
<b>Total</b>	<b>8 073</b>	<b>449</b>	<b>8 522</b>	<b>3 440</b>	<b>1 535</b>	<b>4 975</b>
<b>Répartition en %</b>						
1986	92,6	7,4	100,0	67,2	32,8	100,0
1987	89,1	10,9	100,0	59,2	40,8	100,0
1988	95,8	4,2	100,0	74,5	25,5	100,0
1989	99,7	0,3	100,0	75,1	24,9	100,0
<b>Total</b>	<b>94,7</b>	<b>5,3</b>	<b>100,0</b>	<b>69,1</b>	<b>30,9</b>	<b>100,0</b>

1) En raison de l'enquête sur l'emploi effectuée par le REG en 1988, ces chiffres reflètent en partie une réalité administrative. Remarque : administrations publiques stricto sensu non comprises.

Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) / SCS

La proportion de reprises parmi les radiations brutes est élevée dans l'industrie du bois (30,2 %), la métallurgie (30,6 %), le commerce de détail (37,3 %), l'hôtellerie-restauration (65,5 %), la réparation (47,5 %), les assurances (59,1 %) et les services personnels (40,4 %). Par ailleurs, cette part est prépondérante pour les sociétés simples et sociétés en nom collectif : dans ces natures juridiques, les mutations intervenant dans l'ensemble des associés peuvent être relativement fréquentes et chacune de ces mutations se solde par une reprise (au sens où les conventions de gestion du REG nous ont amenés à la définir).

Il a plusieurs fois été fait allusion au fait que le mouvement touche plus les petites entreprises que les grandes. Cela est confirmé par la répartition des radiations nettes selon le nombre de salariés<sup>1</sup> : en 1988-89, 94,4 % des entreprises radiées ont moins de 5 salariés, 4,9 % en occupent entre 5 et 19, les plus grandes sont rares.

Les durées de vie des entreprises apparaissent dans le tableau 6. La répartition des radiations selon la durée de vie ne varie pas sensiblement selon que l'on considère l'ensemble des radiations brutes ou que l'on se limite aux radiations nettes. Environ un dixième des entreprises radiées disparaissent après moins d'un an d'activité; les deux tiers ont moins de dix ans de vie. ■

Tableau 6

Canton de Genève

**Radiations de sièges et succursales inscrits au Registre du commerce selon la durée de vie, en 1986-89**

	Durée de vie du siège / de la succursale, en années révolues								Total
	Moins de 1	1	2	3 - 4	5 - 9	10 - 19	20 - 29	30 et plus	
<b>Radiations brutes</b>									
1986	81	95	64	131	176	152	67	43	809
1987	90	88	106	128	196	204	70	57	939
1988	73	99	86	141	240	202	98	43	982
1989	53	20	17	16	36	39	27	11	219
<b>Total</b>	<b>297</b>	<b>302</b>	<b>273</b>	<b>416</b>	<b>648</b>	<b>597</b>	<b>262</b>	<b>154</b>	<b>2 949</b>
Total, en %	10,1	10,2	9,3	14,1	22,0	20,2	8,9	5,2	100,0
Total cumulé, en %	10,1	20,3	29,6	43,7	65,6	85,9	94,8	100,0	///
<b>Radiations nettes</b>									
1986	52	65	49	96	138	112	53	26	591
1987	58	61	74	89	135	132	50	39	638
1988	55	69	63	113	188	124	59	30	701
1989	39	19	13	13	32	33	21	6	176
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>214</b>	<b>199</b>	<b>311</b>	<b>493</b>	<b>401</b>	<b>183</b>	<b>101</b>	<b>2 106</b>
Total, en %	9,7	10,2	9,4	14,8	23,4	19,0	8,7	4,8	100,0
Total cumulé, en %	9,7	19,8	29,3	44,1	67,5	86,5	95,2	100,0	///

Remarque : administrations publiques stricto sensu non comprises.

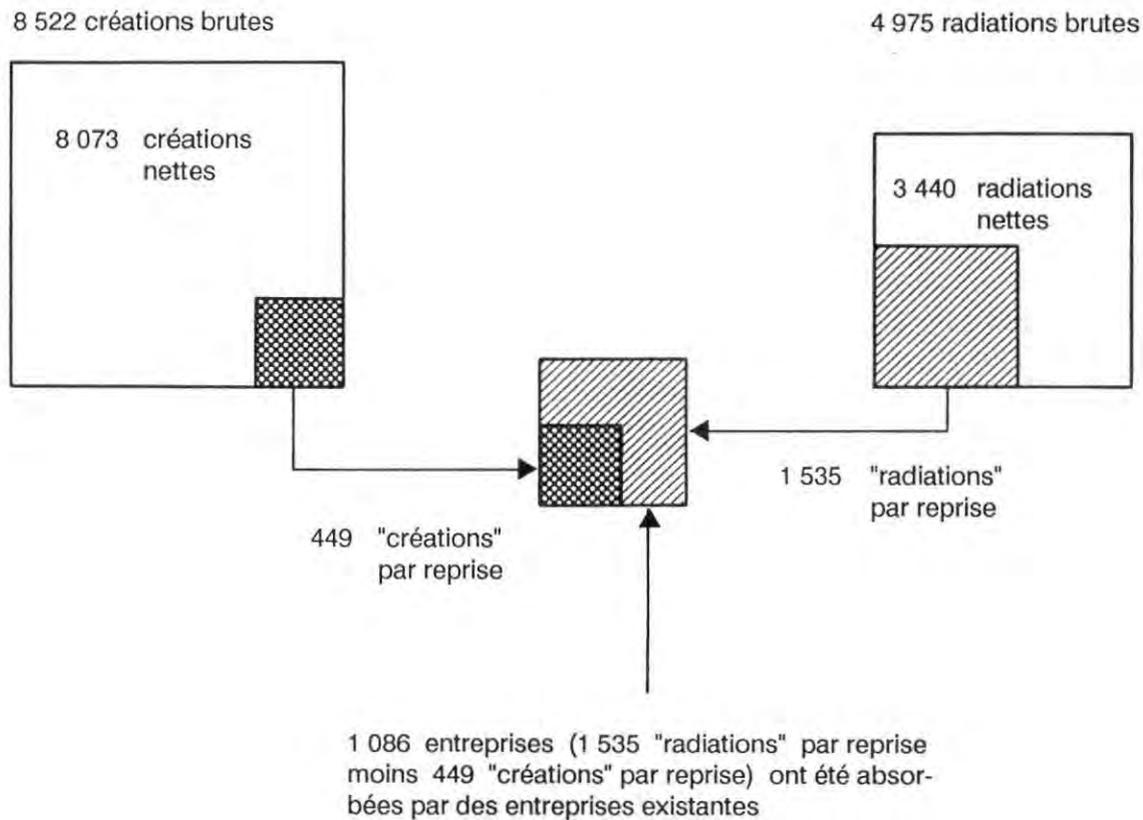
Source : Répertoire des entreprises du canton de Genève (REG) / SCS

1. Effectif tiré de l'enquête du REG de 1988

Figure B

Canton de Genève

**Créations et radiations de sièges et succursales en 1986-89**  
Mouvements bruts et reprises



---

## Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

---

- Économie genevoise, rétrospective annuelle
 

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988
N° 73	Février	1990	"	1989
- Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)
 

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidante active
- Recensements fédéraux des entreprises (RFE)
 

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Septembre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimation par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève
- Population (état, mouvement, perspectives)
 

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse	
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010	
N° 80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève	
- Emploi et vie active
 

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 50	Février	1986	Evolution de l'emploi à Genève	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	
- Enseignement, formation, recherche
 

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	-----------------------------------------------------------------	--
- Entreprises et établissements
 

N° 81	Décembre	1990	Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-1989	
-------	----------	------	--------------------------------------------------------------	--
- Agriculture
 

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)



### Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**  
Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.  
Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.
- **Mémento statistique**  
Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).  
C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.
- **Bulletin statistique**  
Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.  
Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

### Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- **Aspects statistiques**  
Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.  
Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.
- **Données statistiques**  
Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.  
Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

### Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange.

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.